Programme de Formation

Formation PASSERELLE A2 VERS A

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprendre à adapter votre comportement à la conduite d'une moto plus puissante. Vous éviterez ainsi d'être confronté à des situations dangereuses.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- FORMATION THEORIQUE EN SALLE OU SUR PISTE :

Vous échangerez avec les autres participants sur votre expérience de la conduite en moto. Vous aborderez également les thèmes de l'accidentalité, de la vitesse et de la détectabilité.

- MANIABILITE HORS CIRCULATION :

Vous aborderez notamment des notions en lien avec les changements de direction, le freinage, et les techniques d'inclinaison.

- CIRCULATION :

Vous réaliserez un audit de conduite d'une durée de 30 minutes par élève, suivi d'un débriefing et d'un bilan. Pendant cet audit, vous serez évalué sur votre comportement à moto en circulation dans diverses situations, et devrez ensuite expliquer vos choix et vos actions. Cela vous permettra de remettre en question certaines de vos habitudes de conduite.

- PRODUCTION DE PERMIS :

Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis A ».

Elle ne donne le droit de conduire ce type de véhicule que lorsque le stagiaire est en possession du titre de conduite correspondant. Il faudra nous transmettre un dossier administratif qui nous permettra d'effectuer les démarches pour demander la production du titre de conduite que vous recevrez à votre domicile.

Cette démarche est à faire obligatoirement par l'établissement dispensant la formation.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette entrant dans la catégorie A.
- Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.
- Toute personne âgée d'au moins 20 ans au moment de la constitution du dossier.
- Être âgé au moins de 21 ans pour un tricycle d'une puissance supérieure à 15kw.

RESULTATS ATTENDUS

Avoir suivi dans son intégralité la formation

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- QUALIFICATION DES INTERVENANTS

  Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

  - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
  - Alternance de théorie et de pratique
  - Salles de cours équipées de moyens multimédia.
  - Véhicules adaptés à l'enseignement.
  - Fiche de suivi et livret
  - et d'apprentissage.
  - Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

- EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

  - Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
  - Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
  - Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

VALIDATION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation par auto-école.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

7h de formation

TARIF :
Se reporter à notre grille tarifaire.

DATE(S) :
Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter **https://www.automobile.ceremh.org/**